Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1243

Artikel: Nouvelle gestion publique : l'apport nécessaire des syndicats
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025277

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLE GESTION PUBLIQUE

L'apport nécessaire des syndicats

(*jd*) Des cantons et des communes toujours plus nombreux entreprennent une réforme en profondeur de leur administration. Ces changements ne sont pas sans inquiéter les fonctionnaires qui peuvent craindre pour leur statut et la qualité du service public. Des craintes fondées lorsque les innovations proposées relèvent plus d'un souci d'économie que de la volonté d'améliorer le fonctionnement et les prestations de l'administration.

L'importance de l'enjeu devrait inciter les syndicats à participer activement à ce processus pour y faire prévaloir leur point de vue et non, comme on peut l'observer ici et là en Suisse romande, à adopter par principe une position défensive et purement négative.

Le syndicat des services publics (SSP) de Bâle-Ville a choisi l'offensive. Après avoir contribué à l'échec d'un projet de privatisation du ramassage et de l'incinération des ordures, il monte maintenant au créneau en affirmant haut et clair les objectifs et les conditions d'une réforme de l'administration, une réforme dans laquelle il compte bien s'impliquer. Résumé.

- Des services publics efficaces et fiables constituent un avantage important aussi bien pour l'économie que pour la qualité de vie et la culture d'une métropole régionale telle que Bâle.
- Une administration orientée vers les résultats court le risque de subordonner exclusivement son action à des considérations de coûts économiques. Or en matière de santé et d'éducation, par exemple, l'évaluation des services publics ne peut se limiter à des critères quantitatifs.
- Dans le cadre de la sous-traitance ou de la délégation de tâches à des tiers, l'Etat doit veiller à ne pas tomber dans la dépendance d'une entreprise privée dominante et à ne pas se soustraire au contrôle démocratique.
- Le SSP est d'avis que l'équilibre structurel des finances cantonales doit être rétabli à moyen terme.
- Le SSP est favorable à un examen critique du statut des fonctionnaires, à condition que soit garantie une protection efficace contre les licenciements abusifs, tout particulièrement dans le cas des agents exposés du fait de leurs fonctions.
- L'Etat a besoin d'agents compétents, engagés et fiables. Pour favoriser ces qualités, il doit assumer ses responsabilités sociales d'employeur en offrant des conditions de travail favorables aux femmes et aux familles.
- L'accès aux prestations publiques de base doit être garanti à toutes et à tous, sans considération de revenu, de sexe, d'âge et d'origine. ■

Les gains boursiers

(*ag*) La bourse suisse s'est bien portée en 1995. L'indice des principales actions cotées (SPI) a connu une croissance de 22%. Dans la mesure où des contribuables suisses ont décidé une prise de bénéfice, qui a pu être substantielle, il faut une fois de plus rappeler que ces gains ne sont pas imposables.

Les commentateurs ont relevé que les performances des sociétés suisses ne justifient pas un tel bond. L'afflux de capitaux, notamment européens, explique cette poussée qui est la plus forte des bourses d'Europe. A défaut d'un rendement en dividende, les investisseurs peuvent espérer un bénéfice de change en cas de revente. Mais la distorsion entre le rendement des sociétés et leur valeur boursière risque, pour autant que le franc suisse s'affaiblisse, de provoquer un tassement amplifié. On est très loin des règles ordinaires de l'économie, censées récompenser le meilleur. ■

TOP 500

Parmi les 500 premières sociétés européennes, 25 firmes suisses. Les chimiques et Nestlé sont en tête. On notera, à la 345e place, l'entreprise de l'anti européen Blocher: EMS Chemie.

(Classement du *Financial Times*/ATS, 25.1.1996)

EN BREF

Qui se souvient qu'à la fin du siècle passé l'Armée du Salut a été persécutée en Suisse romande et plus particulièrement dans les cantons de Vaud et de Genève.

Un certificat de formation professionnelle dans l'un des trois pays de la «Regio basilensis» est délivré depuis peu. «Un manuel spécifique définissant les systèmes d'éducation et de formation professionnelle dans les trois pays de la région existe depuis 1995 en allemand». L'édition française est à l'étude.

Le siège du Parti Démocrate-Socialiste de Bâle-Ville est menacé aux prochaines élections au Conseil d'Etat bâlois. Fort de son succès aux dernières élections nationales (cinq des sept sièges fédéraux), le Parti socialiste mettra tout en œuvre pour conquérir un troisième siège au gouvernement.

Les réorganisations du Département militaire fédéral ont vu la disparition, à fin 1965, de l'Intendance du matériel de guerre qui existait depuis 1850. Deux organisations nouvelles, de dimension réduite, lui ont succédé: l'Office fédéral des exploitations des Forces terrestres et l'Office fédéral des armes et des services de la logistique.

L'Office fédéral de statistique publie un document de 28 pages sur *Les femmes et les élections au Conseil national de 1995*. Ce texte comprend une comparaison avec les élections au Conseil national depuis 1971.